NOM DU PRODUIT : **DETERGENT CONCENTRE SAVON NOIR LIQUIDE**

CODE PRODUIT : **A.429**

RUBRIQUE 1. IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE

1.1. Identificateur de produit :

Nom du produit : **DETERGENT CONCENTRE SAVON NOIR LIQUIDE – A BASE D'HUILE D'OLIVE**
Code produit : **A.429**
Conditionnement : 1 Bidon de 5 L
Type de produit : Composés organiques

1.2. Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées :

Utilisations identifiées : Détergent
Utilisations déconseillées : Pas de données disponibles.

1.3. Renseignement concernant le fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité :

Producteur/Fournisseur : **L'ARTISANERIE « ENTREPRISE ADAPTEE »**
Adresse : 74 avenue du Général de Gaulle
CS20096
18203 Saint Amand Montrond
Tel : +33.(0)2.48.63.71.00
Fax : +33.(0)2.48.96.72.26
E-mail : lartisanerie@apei.asso.fr
Site internet : www.apei.asso.fr
Personne de contact : lartisanerie@apei.asso.fr / +33.(0)2.48.63.71.00

1.4. Numéro d'appel d'urgence :

INRS/ORFILA : +33 (0) 1.45.42.59.59

RUBRIQUE 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification du mélange :

Conformément au règlement CE n°1272/2008 et ses adaptations :
Skin Irrit. 2, H315
Eye Irrit. 2, H319
La procédure employée pour déterminer la classification est reprise dans la rubrique 16.

2.2. Eléments d'étiquetage :

2.2.1. Etiquetage selon Règlement CE n°1272/2008 modifié (CLP) :

ATTENTION

H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
P102	Tenir hors de portée des enfants
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation
P280	Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P305+P351+P338	En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

2.3. Autres dangers :

Aucuns dans des conditions normales d'utilisation.

Propriétés PBT/vPvB (Annexe XIII) : Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB.
Ingrédients soumis à autorisation (Annexe XIV) **:** Pas de données disponibles.

NOM DU PRODUIT : **DETERGENT CONCENTRE SAVON NOIR LIQUIDE**

CODE PRODUIT : **A.429**

Autres : Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances :

Non concerné.

3.2. Mélanges :

Nom Substance	CAS	CE	REACH	ID	CE 1272/2008	Concentration
Acides gras d'huile d'olive, sels de potassium	68154-77-8	268-921-2			Skin Irrit.2, H315 Eye Irrit.2 ; H319	Entre 15 et 25 %
Glycérol	56-81-5	200-289-5			Non classé	Entre 1 et 5 %

RUBRIQUE 4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours :

Conseils généraux :
D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
Choisissez un élément.
En cas d'inhalation **:**
Faire respirer de l'air frais.
En cas d'ingestion :
Rincer la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux :
Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvents être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologue si l'irriation persite.
En cas de contact avec la peau :
Rincer à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de rougeur ou irritation, appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

En cas d'inhalation **:**
Pas de données disponibles.
En cas de contact avec la peau :
Irritation de la peau.
En cas de contact avec les yeux :
Irritation des yeux.
En cas d'ingestion :
Pas de données disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction :

Moyens d'extinction recommandés :
Tous les agents d'extinction sont utilisables.
Moyens d'extinction inappropriés :
Pas de données disponibles.

5.2. Dangers particuliers résultant du mélange :

Produits de combustion dangereux **:** Pas de données disponibles.
Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion : Pas de données disponibles

5.3. Conseil aux pompiers :

Classe d'inflammabilité : Non combustible.
Protection contre l'incendie : Porter un équipement de protection adéquat complet. Appareil de protection respiratoire autonome isolant.
Procédure spéciale : Soyez prudent lors du combat de tout incident de produits chimiques.
Incendies avoisinants : Refroidir les surfaces exposées par pulvérisation d'eau.

RUBRIQUE 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection individuelle et procédures d'urgence :

6.1.1. *Pour les non-secouristes* :

Equipements de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique 8.
Procédures d'urgence : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour les secouristes *:* Pas de données disponibles.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.
Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

6.3.1. *Moyens appropriés pour le confinement* :

Pas de données disponibles.

6.3.2. *Moyens appropriés pour le nettoyage* :

Absorber le liquide répandu dans du sable, de la terre, de la vermiculite. Laver la zone souillée à grande eau. Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur.

6.3.3. *Autres informations* :

Pas de données disponibles.

6.4. Référence à d'autres sections :

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

RUBRIQUE 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Mesure de protection :
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Mesures pour prévenir un incendie :
Eviter toute exposition inutile.
Mesures pour prévenir la génération d'aérosols et de poussières :
Pas de données disponibles.
Mesures pour protéger l'environnement :
Pas de données disponibles.
Conseil général sur l'hygiène des travailleurs :
Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Eliminer rapidement des yeux, de la peau, et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau avant de manger, boire, de fumer et avant de quitter le travail.
Utiliser des lunettes de protection s'il y a un risque de contact avec les yeux par projection.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Mesures techniques et conditions de stockage :

Eviter le contact avec la peau et yeux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Conservé dans un endroit sec et bien ventilé. Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé. Conserver dans l'emballage d'origine.

Matériaux d'emballage :

Pas de données disponibles.

Conditions requises pour l'espace de stockage et les contenants :

Pas de données disponibles.

Classe de stockage :

Pas de données disponibles.

7.3. Utilisations finales particulières :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle :

Glycérol (56-81-5)		
France	Nom local	Glycérine (aérosols de)
France	VME (mg/m³)	10 mg/m³
France	Note (FR)	Valeurs recommandées/admises
France	Référence réglementaire	Circulaire du Ministère du travail (réf. : INRS ED 984, 2016)

8.1.1. Exposition du travailleur :

Pas de données disponibles.

8.1.2. *Exposition de l'environnement :*

Pas de données disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition :

8.2.1. Contrôles techniques appropriés :

Mesures liées au mélange :

Pas de données disponibles.

Mesures structurelles :

Pas de données disponibles.

Mesures organisationnelles :

Pas de données disponibles.

Mesures techniques :

Pas de données disponibles.

8.2.2. Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux / du visage :

Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité conformes à la norme NF EN166.

Protection des mains :

En cas de contact prolongé ou répété, porter des gants conformes à la norme NF EN374.

Protection du corps :

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire :

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.

Risques thermiques :

Pas de données disponibles.

Mesures d'hygiène :

Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise. Se laver les mains avant et après le travail avec le produit. Enlever les vêtements contaminés et les nettoyer à grande eau avant réutilisation. En toutes circonstances ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail.

8.2.3. Mesures de protection de l'environnement :

Mesures liées à la substance/mélange :

Empêcher toute fuite du produit en égout ou milieu naturel. Nettoyer soigneusement toutes traces de produit ou déchets qui seront traités selon les indications de la rubrique 13.

Mesures d'instruction :

Informer l'utilisateur des mesures de prévention.

Mesures organisationnelles :

Empêcher toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

Mesures techniques :

Stocker le produit sur rétention adaptée.

RUBRIQUE 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Les propriétés physiques et chimiques sans valeur correspondent à des données non disponibles.

Etat physique à 20 °C :	Liquide
Couleur :	Marron vert
Odeur	Caractéristique
pH :	8,5 – 10,5
Point de fusion/point de congélation :	Non disponible
Point d'ébullition initial – intervalle d'ébullition :	Non disponible
Point d'ébulliton :	Non disponible
Point d'éclair :	Non disponible
Taux d'évaporation :	Non disponible
Inflammabilité :	Non applicable
Limites d'explosivité (inférieures-supérieures):	Non disponible
Pression de vapeur :	Non disponible
Densité de vapeur :	Non disponible
Densité relative :	Non disponible
Solubilité :	Non disponible
Solubilité dans l'eau :	Miscible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Non disponible
Température d'auto-inflammabilité :	Non disponible
Température de décomposition :	Non disponible
Viscosité :	Non disponible
Propriétés explosives :	Non disponible
Propriétés comburantes :	Non disponible

9.2. Autres informations :

Autres propriétés : extrait sec 24-28%

RUBRIQUE 10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité :

Pas de données disponibles.

10.2. Stabilité chimique :

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses :

Réaction dangereuses : Aucune dans des conditions normales.
Propriétés dangereuses : Aucune dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter :

Ne pas exposer au froid et à des températures supérieures à 50 °C.

10.5. Matières incompatibles :

Pas de données disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux :

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques :

11.1.1. Informations sur les substances :

Non concerné.

11.1.2. Informations sur le mélange :

Toxicité aiguë :
Non classé

Glycérol (56-81-5)	
DL50 orale rat	27200 mg/kg (données bioliographiques)
DL50 cutanée	56750 mg/kg (Cochon d'Inde)

Corrosion/Irritation cutanée :
Provoque une irritation cutanée pH 8,5 – 10,5
Lésion oculaire grave / Irritation oculaire :
Provoque une sévère irritation des yeux pH 8,5 – 10,5
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :
Non classé
Mutagénicité :
Non classé
Cancérogénicité :
Non classé
Toxicité pour la reproduction :
Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique :
Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée :
Non classé
Danger par aspiration :
Non classé

RUBRIQUE 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité :

Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Glycérol (56-81-5)	
CL50 poisson	54000 mg/l/96h (Oncorhynchus mykiss)

12.2. Persistance et dégradabilité :

Facilement biodégradable.

Glycérol (56-81-5)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation :

Glycérol (56-81-5)	
Log Pow	-1,75

12.4. Mobilité dans le sol :

Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB :
Pas de données disponibles.

12.6. Autres effets néfastes :
Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 13. CONSIDERATION RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets

13.1.1. Élimination du produit / de l'emballage :
La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.
Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.
Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec les déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

RUBRIQUE 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
Conformément aux exigences de ADR/RID/ADNR/IMDG/ICAO/IATA

14.1. Numéro ONU :
Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU :
Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport :
Non applicable

14.4. Groupe d'emballage :
Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement :
En cas de fuites et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, même mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :
Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC :
Non applicable

RUBRIQUE 15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

15.1.1. Réglementation européenne :
Règlement CE n°1907/2006 (REACH) modifiée :
Le produit est conforme aux dispositions de REACH. Il ne contient aucun ingrédient soumis à autorisation ou restriction.
Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :
Les règlementations suivantes ont été prises en compte :
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié.

Informations relatives à l'emballage : Pas de données disponibles.
Dispositions particulières : Pas de données disponibles.
Etiquetage des détergents (règlement CE n°648/2004 modifié) :
- 15 – 30 % Savon

15.1.2. Réglementation nationale (France) :
Maladies professionnelles : Non concerné.
Nomenclature des installations classées (ICPE Version 36.03 (août 2015)) : Non concerné.

NOM DU PRODUIT : **DETERGENT CONCENTRE SAVON NOIR LIQUIDE**

CODE PRODUIT : **A.429**

15.2. ÉVALUATION DE LA SECURITE CHIMIQUE

L'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise à ce jour.

RUBRIQUE 16. AUTRES INFORMATIONS

16.1. Procédure employée pour déterminer la classification selon le règlement CE n°1272/2008 (CLP)

Classification	Justification
Skin Irrit. 2	Méthode de calcul
Eye Irrit Cat 2	Méthode de calcul

16.2. Texte intégral des catégories de danger et des phrases abrégées reporté des Sections 2 et 3

Libellé des mentions de danger H indiquées au paragraphe 3 :

Texte abrégé	Texte intégral
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

16.3. Historique des modifications apportées à la Fiche de Données de Sécurité :

Version	Date	Historique des modifications	Rédaction	Approbation
1	10/09/2015	Création	DCE	Désirs E-Conseil/Responsable QHSE
3	03/03/2022	Modification Conditionnement	DCE	Sistina Conseils/Responsable QHSE

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes règlementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux indiqués.

Fait par Sistina Conseils Visa :	Validé par N.MIALOT Responsable Q.H.S.E. Visa :